



## NOTE D'INFORMATION

### 2ème Examen Périodique Universel du Cameroun (1er mai 2013)

EPU précédent du Cameroun le: 5 février 2009 (4ème session de l'EPU)

### 16ème session de l'EPU – Conseil des Droits de l'Homme

### Résumé des points soulevés et liés aux enfants

Troika: Kenya, Kazakhstan, Italie

#### I- Points relatifs à la justice des mineurs et aux droits des enfants en général

##### 1. Point n°1: Peine de mort & Conditions de détention

Délégations	Recommandations	Réponses du Cameroun
Slovaquie, Slovénie, Espagne, Togo, Uruguay, Australie, Belgique, République Tchèque, Estonie, France, Italie, Montenegro, Rwanda	Abolir <i>de jure</i> la peine de mort et ratifier le 2e Protocole facultatif au Pacte International relatif aux droits Civils et Politiques	La société du Cameroun est une société démocratique où la loi est l'expression de la volonté générale. Comme dans toute société démocratique, aucun gouvernement ne va tenter de faire passer une loi sur l'abolition de la peine de mort qui risquerait de lui faire perdre les prochaines élections. La peine de mort n'est pas appliquée en pratique (une seule exécution depuis 1988), son abolition <i>de jure</i> viendra avec le temps mais il faut tenir compte de la société.
Slovaquie, Cap-Vert, Egypte, Ethiopie, France, Madagascar, Sénégal	Allouer les ressources nécessaires à l'amélioration des conditions dans les prisons et centres de détention. Assurer aux détenus la nourriture, l'hygiène et les soins médicaux, l'accès à un avocat. Remédier à la surpopulation des prisons.	Les conditions dans les prisons ne sont toujours pas conformes aux standards internationaux, mais le Cameroun a plusieurs priorités qui sont hiérarchisées et incluent aussi la construction d'écoles, de centres de santé, de routes, la provision d'eau potable etc. Le budget est limité pour les prisons mais des efforts sont faits pour améliorer les conditions des détenus.
Etats-Unis, Cap-Vert	Les personnes en détention provisoire constituent une proportion significative de la population des prisons. Le code pénal impose une limite à la durée de la détention provisoire, mais limite fréquemment ignorée en pratique. Le Cameroun ne doit pas recourir à la détention arbitraire et doit appliquer son code pénal et réduire la durée de la détention provisoire	<i>*Non mentionné*</i>
Thaïlande	Assurer une formation du personnel des prisons aux Règles de Bangkok sur le traitement des femmes en détention.	<i>*Non mentionné*</i>

Defiance for Children International – International Secretariat

1, Rue de Varembe, Case postale 88 ♦ CH-1211 Genève 20 ♦ Suisse

T: [+41 22] 734 05 58 ♦ E: info@defianceforchildren.org

www.defianceforchildren.org



Italie, République de Corée	Éliminer les mauvais traitements et la torture dans les prisons	*Non mentionné*
Slovaquie	Ratifier le 3e Protocole Facultatif de la Convention sur les Droits de l'Enfant, sur une procédure de communication	
Irlande	Abroger le décret sur les mesures disciplinaires dans les prisons	
Brésil, République de Moldova	Poursuivre les efforts en vue de l'approbation du code de protection de l'enfant	
Togo	Ratifier la Convention de La Haye sur la protection des enfants	

## 2. Point n°2 : Mutilations génitales féminines

Délégations	Recommandations	Réponses du Cameroun
Slovénie, Afrique du Sud, Belgique, Bénin, Chili, Chypre, Ethiopie, Irlande, Pologne, Rwanda, Sénégal	Poursuivre et renforcer les efforts pour éradiquer les MGF. Assurer l'implémentation du plan d'action national contre les MGF.	Le Cameroun reconnaît le drame humain des MGF et ne l'accepte pas. Il procède de deux phénomènes: économique et culturel. 1,4% de la population féminine est touchée par ces pratiques. Il y a un travail d'éducation à faire dans les zones minoritaires qui pratiquent encore les MGF, ainsi qu'un travail de reconversion des exciseuses pour qu'elles puissent gagner leur vie autrement que de façon aussi cruelle.
Afrique du Sud, Haïti	Augmenter la sensibilisation des populations sur les effets nuisibles de ces pratiques	
Afrique du Sud, Espagne, Royaume-Uni, Estonie, Allemagne, Haïti, Hongrie, Italie, Montenegro	Criminaliser les MGF dans le code pénal	Le code de la famille en cours de finalisation a pris en considération tous les problèmes liés aux femmes.

## 3. Point n°3: Traite et exploitation des enfants

Délégations	Recommandations	Réponses du Cameroun
Slovénie, Vietnam, Botswana, Irlande, République de Corée	Prendre les mesures nécessaires pour éliminer l'exploitation des enfants et assurer la poursuite judiciaire de ceux impliqués dans ces activités	Concernant le travail des enfants dans les plantations, des efforts sont faits pour limiter ce travail clandestin.
Slovénie, Espagne, Thaïlande, Allemagne, Indonésie	Ratifier le Protocole Facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants	*Non mentionné*
Espagne, République de Moldova	Améliorer le code de la famille pour mieux protéger les enfants	*Non mentionné*
Egypte, Indonésie	Implémenter les recommandations du Comité des Droits de l'Enfant sur la protection des enfants des rues et prévoir	*Non mentionné*



	des structures d'accueil et des programmes de réintégration pour ces enfants.	
--	---	--

#### 4. Point n°4: Santé & Enregistrement des naissances

Délégations	Recommandations	Réponses du Cameroun
Thaïlande, République de Moldova, Sierra Leone	Assurer le droit à l'enregistrement universel des naissances pour tous les enfants et lancer une stratégie nationale à cet effet.	<i>*Non mentionné*</i>
Uruguay, Egypte, Nigeria	Réduire la mortalité infantile et continuer les efforts pour assurer l'accès des enfants aux soins médicaux à travers sa stratégie pour combattre les maladies infantiles	<i>*Non mentionné*</i>
Uruguay	Assurer l'accès des filles à la santé génésique	<i>*Non mentionné*</i>

#### 5. Point n°5: Violence & Mariages forcés

Délégations	Recommandations	Réponses du Cameroun
Togo, Uruguay, Costa Rica, Mexique, Fédération de Russie	Eliminer la pratique des mariages forcés, notamment par l'intensification des campagnes de sensibilisation et une législation spécifique l'interdisant.	<i>*Non mentionné*</i>
Tunisie, Pologne	Eradiquer le châtiment corporel des enfants	<i>*Non mentionné*</i>

#### 6. Point n°6: Education

Délégations	Recommandations	Réponses du Cameroun
Comores, Ghana, Nicaragua, Oman, Singapour	Poursuivre les efforts pour assurer aux enfants leur droit à l'éducation et en améliorer l'accès universel, en particulier pour les filles. Améliorer également la qualité.	Les filles sont devenues majoritaires dans les écoles et universités. Il faut aussi penser à protéger les garçons.
Djibouti, Indonésie	Ratifier la Convention de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement	<i>*Non mentionné*</i>
Ethiopie	Renforcer les efforts pour augmenter le nombre d'enfants inscrits à l'école	<i>*Non mentionné*</i>

#### II- Autres points d'intérêt ayant eu un retour positif des Etats présents à l'examen :

- Mise en place d'un Plan d'action national pour la promotion et la protection des droits de l'Homme (2010)
- Ratification du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés
- Lancement d'un programme national d'éducation aux droits de l'Homme



**III- Adoption du rapport : recommandations acceptées par le Cameroun**

- 
- 
- 
-